

Appel à candidatures

Prix de Musique QuattroPole

Création musicale innovante

Informations sur QuattroPole

- QuattroPole est un réseau de villes qui œuvre pour une coopération politique stratégique des quatre villes de Luxembourg, Metz, Sarrebruck et Trèves et pour renforcer la coopération transfrontalière grâce à des projets dans les domaines variés tels que la culture, le tourisme ou encore le développement économique.
- Structure juridique : association de droit privé allemand / Siège à Sarrebruck
- Secrétariat général dans la Maison de la Grande Région à Esch-sur-Alzette, Luxembourg

Descriptif du projet

Les villes de Luxembourg, Metz, Sarrebruck et Trèves coopèrent au sein d'une région frontalière marquée par une forte diversité culturelle. Dans leur différence et leur complémentarité, les scènes culturelles locales des quatre villes ont le potentiel de contribuer à un sentiment d'appartenance commune à la Grande Région et à l'intégration européenne.

L'objectif du Prix de Musique QuattroPole est la promotion de talents locaux, le renforcement de la mise en réseau transfrontalière des scènes culturelles locales des villes ainsi que l'accroissement de la visibilité du réseau de villes QuattroPole dans la Grande Région et au-delà.

Le Prix de Musique QuattroPole sera décerné aux artistes musicaux/musicales qui utilisent des techniques innovantes issues du numérique. Le Prix de Musique est l'un des piliers de la coopération transfrontalière entre les villes de QuattroPole dans le domaine culturel avec le Prix d'art Robert Schuman.

Description

- Le Prix de Musique est doté de 10 000 €, financé par l'association QuattroPole.
- Le concert des finalistes ainsi que la remise du Prix de Musique QuattroPole se tiendront le 8 avril 2026 dans la Salle Esplanade de l' Arsenal Jean-Marie Rausch à Metz.

Conditions de sélection et de participation

1. Le prix est décerné aux artistes qui utilisent des techniques innovantes dans le domaine musical comprenant effets visuels, performance, etc. Les candidat.es devront soumettre trois morceaux composés depuis moins de cinq ans. Ceux-ci pourront comprendre des morceaux encore en devenir.
2. Les artistes s'engagent le cas échéant à donner le morceau de musique lors d'une performance le jour de la remise du Prix de Musique QuattroPole, le 8 avril 2026. Le concert se tiendra dans la Salle Esplanade de l' Arsenal Jean-Marie Rausch à Metz.

Sitz/Siège

QuattroPole e.V.
c/o Landeshauptstadt Saarbrücken
Rathausplatz 1
D – 66111 Saarbrücken

Geschäftsstelle/Secrétariat :

QuattroPole e.V.
Haus der Großregion / Maison de la Grande Région
11, Boulevard. J.F. Kennedy
L – 4170 Esch-sur-Alzette
Tel: +352 247 80 112 / 115
Mail: info-quattropole@granderegion.net

Bankverbindung / Compte bancaire

Sparkasse Saarbrücken
IBAN: DE91 5905 0101 0067 0795 09
BIC: SAKSDE55

3. Les finalistes sélectionné.e.s auront à leur disposition un créneau de **25 minutes (max.)** dans lequel une ou plusieurs œuvres soumises au concours pourront être présentées. Il est important que celles-ci puissent être jouées dans le cadre des capacités techniques et de la configuration de la salle. **Une seule scène sera disponible pour la soirée, laissant des temps limités de montage/démontage après chaque performance.** Le plan technique correspondant est disponible sur demande. Il est à respecter impérativement.
4. La sélection et la participation au concours sont ouvertes à tous.les artistes qui sont né.e.s, vivent, travaillent, étudient ou qui ont vécu par le passé dans les villes de Luxembourg, Metz, Sarrebruck ou Trèves ou dans un rayon de 50 km autour de celles-ci. Les artistes doivent avoir des affinités particulières avec l'une des villes de QuattroPole et doivent pouvoir représenter l'une des quatre villes. Le choix des quatre finalistes prendra en compte, dans la mesure du possible, le fait que les quatre villes soient représentées lors du concert final.
5. Le dossier de candidature devra comprendre UN dossier au format PDF composé de :
 - Une biographie qui informe sur la/les personne(s) de contact et explique le lien avec le réseau QuattroPole ou avec une ville de QuattroPole pour laquelle l'artiste souhaite candidater ;
 - Une lettre de motivation avec la description du projet (une page maximum) ;
 - Un lien streaming vers trois exemples musicaux (vidéo, morceaux, etc.) ;
 - Une fiche technique du projet.
6. Le prix sera décerné par un jury composé de professionnel.les de la musique. Tout recours par voie juridique est exclu.
7. L'appel à candidatures est ouvert à tout projet musical existant ou en devenir.

Exigences formelles et procédurales

- Remise d'un dossier de candidature en français ou en allemand. La traduction du dossier en français ou en allemand sera appréciée par les coordinateurs musicaux.
- Toute la communication avec QuattroPole e.V. aura lieu exclusivement en français et/ou en allemand. Cela vaut aussi bien pour la procédure de candidature que pour le déroulement du projet.
- QuattroPole e.V. et les coordinateurs musicaux se réservent le droit d'inviter les candidat.es à un entretien d'information pour clarifier d'éventuelles questions par rapport à leur dossier. Cet entretien aura lieu dans l'une des quatre villes de QuattroPole ou dans leurs environs.
- L'artiste garantit qu'il/elle détient les droits d'auteur des œuvres qu'il/elle présente au concours et que les contenus déposés n'enfreignent aucun droit de marque ou autre droit de propriété d'un tiers.

Sitz/Siège

QuattroPole e.V.
c/o Landeshauptstadt Saarbrücken
Rathausplatz 1
D – 66111 Saarbrücken

Geschäftsstelle/Secrétariat :

QuattroPole e.V.
Haus der Großregion / Maison de la Grande Région
11, Boulevard. J.F. Kennedy
L – 4170 Esch-sur-Alzette
Tel: +352 247 80 112 / 115
Mail: info-quattropole@granderegion.net

Bankverbindung / Compte bancaire

Sparkasse Saarbrücken
IBAN: DE91 5905 0101 0067 0795 09
BIC: SAKSDE55

Date limite de réception des candidatures : 03/11/2025

Réception par courriel à l'adresse info-quattropole@granderegion.net L'expéditeur.rice est responsable de la réception correcte et dans les délais de son dossier.

Planning :

3 novembre 2025 : **Date limite de dépôt des candidatures**

Janvier 2026 : **Sélection des quatre finalistes par les membres du jury**

8 avril 2026 : **Concert des finalistes et remise du prix**

Annexes

Conditions générales

La réglementation en vigueur en République fédérale d'Allemagne sera applicable.

La voie judiciaire est exclue.

Liens

<http://www.quattropole.org/fr>

Sitz/Siège

QuattroPole e.V.
c/o Landeshauptstadt Saarbrücken
Rathausplatz 1
D – 66111 Saarbrücken

Geschäftsstelle/Secrétariat :

QuattroPole e.V.
Haus der Großregion / Maison de la Grande Région
11, Boulevard. J.F. Kennedy
L – 4170 Esch-sur-Alzette
Tel: +352 247 80 112 / 115
Mail: info-quattropole@granderegion.net

Bankverbindung / Compte bancaire

Sparkasse Saarbrücken
IBAN: DE91 5905 0101 0067 0795 09
BIC: SAKSDE55